



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 6 novembre 2019

Collaboration pour les importants travaux sur le chemin du Lac-Meech et modifications de la Boucle nord de la promenade de la Gatineau

Région de la capitale du Canada – La Commission de la capitale nationale (CCN) et la Municipalité de Chelsea ont annoncé aujourd’hui une collaboration majeure pour les importants travaux de réhabilitation à venir sur le chemin du Lac-Meech et pour des changements à la vocation de la Boucle nord, le tronçon de la promenade de la Gatineau entre les aires de stationnement P8 et P9.

À compter du printemps 2021, quand la Municipalité aura terminé les travaux de réhabilitation sur le chemin du Lac-Meech entre les aires de stationnement P8 et P9 du parc de la Gatineau, la CCN réservera le tronçon de la Boucle nord de la promenade de la Gatineau (entre les aires de stationnement P8 et P9) de façon permanente aux formes de déplacement non motorisé (p. ex. marche, course, patins à roues alignées et vélo). Ce nouveau parcours plus sécuritaire aidera la Municipalité de Chelsea à atteindre ses objectifs d’offrir une voie cyclable exclusive le long de ce tronçon du chemin du Lac-Meech et évitera la nécessité d’élargir le chemin qui coûterait cher et qui causerait des impacts potentiellement significatifs sur l’écologie du Parc. Cette fermeture offrira également une partie de la promenade de la Gatineau à l’usage exclusif de tous les utilisateurs actifs.

Au cours des dix dernières années, la CCN a travaillé de concert avec les usagers, les groupes communautaires, les municipalités et les services d’urgence à résoudre des problèmes de sécurité sur les promenades et à mieux faire connaître les pratiques de partage de la route. La CCN continue d’encourager tous les usagers du parc à respecter les limites de vitesse et les règles de la route.

Cette décision vient en appui à plusieurs mesures visant à accroître la sécurité que la CCN a, depuis le début de 2019, commencé à mettre en œuvre, dont une révision de la réglementation, une plus grande sensibilisation du public, la présence policière et les messages en bordure de la route.

LES FAITS EN BREF

- La Municipalité de Chelsea a déjà ciblé les besoins de travaux importants de réhabilitation du chemin du Lac-Meech et a déjà analysé les scénarios possibles pour ce faire, y compris l’idée de diriger tous les usagers non-motorisés vers la Boucle nord. La Municipalité comprend quand même que certains cyclistes choisiront de continuer d’utiliser le chemin du Lac-Meech dans ce secteur. La Municipalité continuera donc d’examiner des scénarios pour sécuriser le partage de la route sans impliquer son élargissement.

- Étant donné l'importance du chemin du Lac-Meech comme route d'accès au Parc, Chelsea espère toujours recevoir un appui financier du gouvernement fédéral pour les diverses phases du projet. La Municipalité reconnaît d'ailleurs l'appui de la CCN à recueillir les données nécessaires pour justifier sa demande.
- Fermer la Boucle nord à la circulation automobile viendra appuyer plusieurs mesures visant à accroître la sécurité que la CCN a depuis le début de 2019 commencé à mettre en œuvre, dont une révision de la réglementation, une plus grande sensibilisation du public, la présence policière et les messages en bordure de la route.
- Les véhicules motorisés pourront avoir accès à la Boucle nord en cas de besoin durant les travaux de construction sur le chemin du Lac-Meech.
- Le parc de la Gatineau est de plus en plus fréquenté par les visiteurs, il est le deuxième parc le plus visité au Canada après le parc national de Banff. Les promenades du parc de la Gatineau sont un moyen de profiter de tout ce que la promenade a à offrir en période estivale, tant comme destination que comme voie d'accès à des lieux populaires comme le lac Pink.
- La CCN continue de mener l'examen de renouvellement du Plan directeur du parc de la Gatineau, et se penchera sur l'ensemble des alternatives de transport à l'intérieur du parc.

CITATION

« La Commission de la capitale nationale s'engage à améliorer la sécurité de ses infrastructures pour les cyclistes et autres utilisateurs non motorisés du parc de la Gatineau. Lors de la série de consultations publiques en vue du renouvellement du Plan directeur du parc de la Gatineau, nous avons entendu le soutien important exprimé en faveur d'une augmentation du nombre de fermetures de promenades. L'annonce d'aujourd'hui avec la Municipalité de Chelsea est un bon exemple de collaboration bénéfique tant pour les résidents localement que pour les utilisateurs des parcs. »

— Tobi Nussbaum, Premier dirigeant, Commission de la capitale nationale

« La Municipalité de Chelsea et la Commission de la capitale nationale partagent le même objectif : renforcer la sécurité et améliorer les conditions sur le chemin du lac Meech, car il s'agit d'une voie d'accès clé pour les visiteurs du parc de la Gatineau. Notre collaboration est basée sur notre Plan de transport actif et sur la révision du Plan directeur du parc de la Gatineau de la CCN.»

— Caryl Green, Mairesse de Chelsea

« Je suis heureux que la Commission de la capitale nationale et la Municipalité de Chelsea travaillent ensemble pour faire en sorte que les résidents et les utilisateurs du parc de la Gatineau - la destination la plus populaire du Pontiac – bénéficient de ce tronçon sans véhicules motorisés de la promenade de la Gatineau sans véhicules motorisés. Fournir un itinéraire plus sûr et améliorer l'expérience des utilisateurs sont un résultat gagnant pour tout le monde. »

— William Amos, député fédéral de Pontiac

LIENS

- [Parc de la Gatineau](#)
- [Municipalité de Chelsea](#)

Renseignements aux médias :

Jean Wolff

Relations avec les médias – CCN

613-239-5678, poste 5703 (bureau)

613-613-797-0279 (cellulaire)

jean.wolff@ncc-ccn.ca

Maude Prud'homme-Séguin

Responsable des communications

Municipalité de Chelsea

819 827-6215

m.seguin@chelsea.ca